



DÉCLARATION FGTA-FO

Le PDV nous met face à une décision violente où seule la financiarisation guide les orientations au mépris de l'Humain ou du bien collectif.

Rappelons qu'ici, à Massy, lieu du siège social de Carrefour, 1 salarié sur 4, soit 2 400 salariés, doivent partir, quitter leur poste de travail, quitter leurs collègues, pour répondre au principe d'adaptation, d'agilité, de simplification, principes imposés lors de l'annonce du plan d'A. Bompard du 23 janvier 2018.

Donc, face à une des décisions majeures de l'histoire sociale de Carrefour, nous sommes face à la détresse, au désarroi, à l'angoisse, à l'incompréhension des salariés, soit avec les familles près de 7 000 personnes, l'équivalent d'une ville moyenne.

Oui, nous assistons à une mutation, à une transformation, voire à une révolution du secteur de la distribution. Oui, le comportement du consommateur change. Il utilise différents moyens pour ses actes d'achat.

Être à la hauteur, c'est comprendre l'ampleur du changement qui frappe Carrefour, ce jour, mais aussi demain tout le secteur de la distribution en France.

Mais nous, FO, organisation syndicale majoritaire du Groupe, nous ne pouvons subir sans agir et sans réagir.

C'est pourquoi ceci NOUS OBLIGE et renforce notre volonté d'obtenir un traitement à la hauteur de la responsabilité sociale et sociétale de Carrefour.

Face à une stratégie erratique, à un choix de dirigeants inadaptés, à des choix capitalistiques contestables de ces dernières années, nous nous devons d'exiger des mesures sociales qui permettent de construire un socle fort avec des modalités spécifiques pour le reclassement interne, des mesures en terme de formation et d'adaptation aux nouveaux métiers, ainsi que des mesures externes dignes avec un traitement renforcé en terme indemnitaire.

C'est pourquoi nous aborderons les futures négociations avec la volonté de faire triompher nos revendications pour les salariés frappés et fragilisés par les annonces du plan Bompard, mais aussi avec la ferme détermination d'accompagner les salariés restants en étant vigilant sur le nouveau projet d'organisation.